

L'an deux mille dix-sept, le 10 février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Marcilhac sur Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme DUMARTIN Marie.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 Février 2017

Présents : BARAS Jérôme, BOUDIER Florence, CONSEIL Bernard, DELPECH Michel, DUMARTIN Marie, LAVILLE Éric, ROQUES Séverine, VAYSSIÉ Michel, VIGEON Christelle
Absents excusés : MIGNAT Jean-Paul, LIEURADE Henri-Paul

Secrétaire de Séance : ROQUES Séverine

Ouverture de la séance à 20h30

Rappel de l'ordre du Jour :

- 1. Transfert de l'assainissement : délibération d'annulation*
- 2. Point sur le nouveau bureau du Grand-Figeac*
- 3. OT : préparation de la saison 2017*
- 4. Parc Naturel Régional : proposition de signalétique locale*
- 5. Chemin communal du Mas de Cornio : demande de riverains*
- 6. Préfecture : plateforme de recensement zones blanches*
- 7. Prévention des incendies : point sur les chemins*
- 8. Recensement des travaux 2017 - préparation du budget -*
- 9. Questions diverses*

Madame Le Maire demande la validation du précédent Compte-Rendu : approuvé à l'unanimité

1 - Transfert de l'assainissement : délibération d'annulation

Madame le Maire rappelle la décision prise lors du conseil municipal du 5 août 2016.

Elle expose aux conseillers que ce transfert de budget n'a toujours pas été validé par la Préfecture du Lot, le dossier étant bien plus complexe que prévu (travaux effectués par les communes bien qu'adhérentes au syndicat, qui posent des problèmes de légalité...)

A la date où nous sommes, c'est particulièrement au niveau comptable que la situation pose des problèmes. Le Trésorier de la collectivité a pris contact avec le secrétariat pour signaler que les chèques des redevances ne pouvaient être encaissés, les factures ne peuvent pas, non plus, être honorées.

Compte tenu de la situation, le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- annule la délibération n° 23/2016**
- dit qu'un budget annexe primitif 2017 sera établi pour le service assainissement**
- demande à Madame le maire d'en informer le Trésorier de la collectivité et le Président du SAEP Causses Sud de Gramat dans les meilleurs délais.**

Le Conseil approuve par 9 voix pour

2 - Point sur le nouveau bureau du Grand-Figeac

Monsieur Delpech expose la situation suite à l'intégration, au 1er janvier 2017, de communes issues de l'ancienne communauté de communes du Haut-Ségala, dont la dissolution a été décidée par arrêté préfectoral. Au 1er janvier 2017, le Grand-Figeac compte donc 92 communes et 126 délégués. Par contre le nombre de Vice-Présidents ne peut évoluer (15) ce qui a engendré une refonte de l'organisation du bureau, des élections se sont donc tenues en janvier. A la suite de cette élection, le Président a redistribué les délégations aux vice-Présidents. Certains sont délégués à des commissions, d'autres à des secteurs...le détail des délégations est disponible sur le site de la communauté.

Monsieur Delpech précise qu'ont aussi été élus des délégués représentant le Grand-Figeac dans de nombreux syndicats, organismes ou associations.

3 - OT : préparation de la saison 2017

Madame Darson a dressé un bilan de la saison 2016 qui est très positif pour le site de Marcilhac, ouvert du 2 juillet au 18 septembre, avec une fréquentation en hausse (+ 14 %) (le chiffre d'affaire de la boutique a doublé par rapport à 2015 (985 € contre 487 €). Les conseillères en séjour ont noté une forte demande de connection wifi ainsi que de retrait d'argent.

Pour 2017 : l'OT propose d'ouvrir le bureau de mai à septembre, tout en sachant que l'enveloppe budgétaire est la même qu'en 2016. Au lieu de recruter deux personnes pendant 2,5 mois, recrutement d'une personne pendant 5 mois, ce qui permettra d'élargir l'amplitude d'ouverture sur la saison.

Les horaires d'ouverture seraient :

en mai , juin, septembre : 14h-18h du samedi au mercredi

en juillet, août : 14h30-18h30 : du dimanche au jeudi

(deux jours de repos hebdomadaire devant être respectés).

le wifi sera installé, c'est un service très demandé et permettra aux touristes de consulter Internet.

Le constat est fait qu'il valait mieux rester dans les locaux de l'OT plutôt que d'aller sur le marché les mardis soirs en saison ; il faudra simplement renforcer la signalétique du bureau.

Quelques modifications sont à apporter aux "Clés de Marcilhac" que nous devons réimprimer pour cette saison.

Enfin, la programmation d'une visite de l'abbaye cet été, pendant les travaux est prévue (en lien avec le service patrimoine du GF). Ce type de visite devrait intéresser du monde (probablement le 27 juillet).

Une réunion avec les différentes associations programmant des animations pour la saison sera également proposée, la saison 2016 ayant été quelque peu chaotique.

4 - Parc Naturel Régional : proposition de signalétique locale

Madame le Maire donne lecture d'une proposition du PNR concernant la SIL (signalétique locale), il s'agit d'un appui technique pour rénover la SIL municipale suite à l'évolution de la réglementation nationale en matière de signalisation des activités professionnelles. Le conseil municipal, compte tenu de l'étude déjà réalisée il y a quelques années et du projet coeur de village ne souhaite pas réaliser une nouvelle étude pour l'instant.

5- Chemin communal du Mas de Cornio : demande de riverains

Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'habitantes du Mas de Cornio, demandant à aménager une partie

de chemin communal afin d'accéder plus aisément avec un véhicule, à une de leurs parcelles. Après avoir détaillé le projet et précisé l'endroit, les élus connaissant le chemin ne voient pas d'objection à ces travaux mais demandent qu'un état des lieux soit réalisé et que les aménagements autorisés par la commune soient bien précisés par écrit. Ce chemin est en effet, très typique avec ses murs en pierre et ses buis, il convient de le préserver au maximum. De plus une souce se trouve à proximité.

Les élus ne connaissant pas les lieux demandent à s'y rendre avant de se prononcer.

6- Préfecture : plateforme de recensement zones blanches

La préfecture a fait parvenir un courrier concernant le recensement des zones blanches en téléphonie et internet mobiles. Ce recensement se fait à partir d'un site dédié, afin d'évaluer la progression de ces services et actualiser les taux de couverture. Madame le Maire propose à un membre du conseil de se charger de cet inventaire. Madame Boudier se porte candidate.

7- Prévention des incendies : point sur les chemins

Monsieur Vayssié rappelle aux conseillers les conseils du SDIS en matière de protection des habitations suite au gros incendie de l'été 2016. Il sensibilise chacun sur le fait que la lutte contre le feu est grandement facilitée par des voies ou chemins accessibles aux véhicules de secours. De nombreux chemins sont présents sur la commune, certains ont juste besoin d'être sérieusement nettoyés pour servir en cas de besoin. Les chasseurs ont proposé leur aide afin d'en nettoyer quelques uns, définis comme "prioritaires". Lui-même, Madame Dumartin et Monsieur Raffy Romain (Président de la société de chasse) se sont déplacés sur le GR 651, à Cazals, afin de bien se rendre compte de la situation. En effet, des arbres ont poussé dans le chemin. Monsieur Vayssié soumet au conseil un week-end de bénévolat pour réhabiliter ce chemin, la location d'une pelle étant nécessaire (devis de 1 000 € pour 3 jours). Les membres du conseil donnent leur accord, une date sera définie en accord avec la société de chasse, au cours du printemps pour faire ce nettoyage qui aura un rôle double : le chemin pourra être emprunté par les véhicules de secours et servira également de coupe-feu.

8 - Recensement des travaux 2017

1 / Voirie : Monsieur Laville indique que cette année il serait nécessaire de traiter le Mas de Picarel, le Chemin de chez Poujade, 80 m à Monteils devant chez Blum, un virage route de Doujac, plus une tonne de PATA pour de petites réparations diverses : travaux adoptés à l'unanimité, ils rentrent dans l'enveloppe transférée annuellement au GF.

2 / Logements communaux : un des appartements de l'école a été libéré. Il y a lieu de rafraîchir les peintures : des devis sont présentés, l'entreprise Carrayrou (Livernon) est retenue à l'unanimité.

3 / Cimetière : la porte est abîmée : un premier devis a été établi à 2 800 € H.T., il y a lieu d'en faire établir 2 autres.

9 - Questions diverses

Monsieur Laville souhaite avoir des informations concernant le projet Commune Nouvelle : pour l'instant, rien de programmé, un RDV en sous-Préfecture est prévu afin que soient précisées les modalités et conditions financières (maintien des dotations en particulier) et d'autres questions de niveau administratif. On en est donc en phase projet mais aucune décision n'a été arrêtée. Il va de soi que le conseil et la population seront appelés à se

prononcer si une fusion est envisagée.

Monsieur Conseil dit qu'il s'est documenté, qu'il n'y a aucune obligation, et qu'il faut être conscient qu'avec ce type de structure, Marcihac (comme les autres) risque, à un moment donné, de se retrouver sans délégués (en fonction du type de scrutin). Il faut donc réellement voir ce projet sur du long terme.

Fin de Séance à 22h30